

La Mairie d'Argelès-sur-Mer

RECRUTE

Des Sauveteurs Aquatiques pour la surveillance Des plages durant la période estivale 2019

Les personnes intéressées sont invitées à adresser le dossier d'inscription* avant le 5 avril 2019 à Monsieur le Maire d'Argelès-sur-Mer, accompagné des pièces suivantes :

- CV**
- Lettre de motivation**
- 1 photographie récente**
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la natation (datant de moins de 2 mois)**
- Chèque de caution de 15 (libellé à l'ordre du Trésor Public)**

Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante :

**Mairie d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer**

www.mairie-argeles-sur-mer.fr

Qualifications minimales requises :

- Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique à jour**
- PSE 1**
- Permis bateau (ou carte mer)**
- Carte professionnelle (pour les titulaires du BEESAN & BPJEPS uniquement)**

Ces diplômes sont obligatoires uniquement pour pouvoir postuler en tant que sauveteur saisonnier sur la plage d'Argelès-sur-Mer et non pour le stage mer.

A réception de la lettre de candidature un courrier de convocation au stage d'évaluation se déroulant du 22 au 26 avril 2019 vous sera adressé.

*** Téléchargeable sur le site internet de la ville ou à retirer directement en Mairie**

VOTRE SITUATION ACTUELLE

- Salarié Travailleur indépendant Etudiant Demandeur d'emploi
 Autre situation (*à préciser*)

SPORTS PRATIQUES ET LOISIRS

.....
.....

STAGE MER

1. *Dates : du lundi 22 au vendredi 26 avril 2019*

Personne à prévenir en cas d'accident :

En cas de difficulté pour participer à certains jours de ce stage, veuillez avoir l'amabilité de contacter le service des sports au 04 68 95 34 28

2. *Equipement*

Pour effectuer le stage mer vous devrez vous munir de l'équipement suivant :

- Tenue de sport
- Lunettes de natation
- Masque & tuba & palmes
- Pull buoy & plaquettes natation
- Stylo et feuilles pour prise de note
- Combinaison
- Sac de couchage (si hébergement sur place)

3. *Hébergement - repas*

- L'hébergement sur place (camping Roussillonnais) peut être pris en charge. Pour ce faire, veuillez le signaler au service des sports
- Les repas du midi sont offerts, seuls restent à votre charge les repas du soir
- Un chèque de caution de 15 €, libellé à l'ordre du trésor public, est demandé pour la confirmation de votre demande : si vous n'avez pas une raison valable pour annulez votre participation, ce chèque sera encaissé

RECAPITULATIF DES PIECES OBLIGATOIRES À FOURNIR POUR LE DOSSIER

- Certificat médical (datant de moins de 2 mois)
- 1 photo d'identité
- 1 chèque de caution de 15 € (*libellé à l'ordre du trésor public*)
- 1 CV
- 1 lettre de motivation

En l'absence d'une de ces pièces, votre candidature ne pourra être retenue.

REMARQUE

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez avoir l'amabilité de téléphoner au service des sports au 04 68 95 34 28.